

ABONNEMENT.

Saumur: 30 fr. 16 8
Poste: 35 fr. 18 10
On s'abonne: A SAUMUR, Au bureau du Journal, en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERIONS.

Annonces, la ligne: 30 c
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication, des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 24 NOVEMBRE

Chronique générale.

L'INVALIDATION DES DÉPUTÉS DE TARN-ET-GARONNE.

La droite s'est réunie hier. Elle a discuté la ligne de conduite à suivre dans les circonstances actuelles, au lendemain de l'odieuse invalidation dont sont victimes les députés conservateurs de Tarn-et-Garonne.

Cette invalidation a causé une surprise générale, parce qu'il n'y avait aucun grief et que la commission avait conclu à la validation.

La conduite de la majorité républicaine est expliquée de diverses manières. Il nous suffira de signaler l'excuse alléguée par certains députés qui ont voté pour l'invalidation.

« Ce n'est point, disent-ils, un système préconçu d'invalidation de notre part. La prétendue ingérence de certains membres du clergé ne nous a point paru suffisante, pas plus qu'à la commission, pour invalider des députés qui ont eu à lutter contre l'influence administrative et qui l'ont emporté avec trois mille voix et plus. Ils seront certainement réélus. »

Par notre vote, nous avons prétendu donner une leçon au ministre de l'intérieur et lui infliger un échec moral. S'il ne fût point intervenu dans le débat pour couvrir ses fonctionnaires coupables — car plusieurs n'ont pas rempli leurs devoirs (?) — l'invalidation des élections de Tarn-et-Garonne n'eût point été votée. Le gouvernement sera ainsi prévenu qu'il ait à exiger de ses agents respect et fidélité. »

Ce motif ne justifie aucunement un acte d'arbitraire, un mépris absolu des décisions du suffrage universel, nettement manifestées par le vote des électeurs de Tarn-et-Garonne.

Nos amis ont réservé leur liberté pleine et entière.

L'invalidation des quatre députés de Tarn-et-Garonne est la première prononcée par la Chambre depuis l'ouverture de la vérification des pouvoirs. Les quatre invalidés sont MM. Prax-Paris et Brunel, bonapartistes, et MM. Trobert et Arnault, monarchistes.

Il reste actuellement à la Chambre 197 membres de la droite, par suite de cette quadruple annulation et du décès de M. de la Bassettière, député de la Vendée. Sur les 197 membres de droite, 146 ont déjà eu leur élection validée. Il en reste 51 dont l'élection n'a pas encore été vérifiée par la Chambre.

Hier, la séance, consacrée par la Chambre des députés à l'examen de l'élection de Constantine, a donné lieu à un débat très-animé. M. Andrieux a prononcé un véritable réquisitoire contre les agissements de MM. Thompson et Treille.

Il a dénoncé et flétri les marchandages éhontés que les juifs font des bulletins de vote et deux heures durant fourni à la Chambre les preuves écrasantes d'une corruption électorale inouïe.

Au cours de ce débat, une violente altercation s'est produite entre MM. Thompson et Laguerre. Celui-ci a envoyé ses témoins à M. Thompson. Encore un scénario de la comédie que jouent les gauches et qui a pour thème: la concentration fraternelle!

M. Thompson a essayé de défendre son élection et celle de son collègue Treille et contesté tout naturellement que l'élection de Constantine soit « un véritable raffinement de corruption », qu'elle soit vicieuse par « l'ingérence cléricale... du clergé israélite »!

Le bruit circule que, découragés de leurs tentatives de concentration des forces républicaines, M. Lockroy et ses amis renoncent à toute nouvelle convocation.

La division va s'accroître par la formation de divers groupes comme dans l'ancienne Chambre, ce qui rendra impossible

la formation de toute majorité de gouvernement.

On lit dans le Constitutionnel: « C'est triste à voir et plus triste à dire. Mais nous traversons ce que l'on peut appeler philosophiquement et politiquement un état anarchique: pas de majorité, pas de gouvernement, pas de programme et pas d'homme pour nous en donner. »

Voilà où nous en sommes venus. En vérité, si nous étions les ennemis de la France, l'heure serait bonne pour nous réjouir... »

M. Clovis Hugues annonce dans les couloirs que décidément il déposera jeudi sa demande d'amnistie et qu'il demandera l'urgence.

On dément que M. Grévy ait eu l'intention de proposer à la Chambre, dans un futur message, l'amnistie que, pour des raisons juridiques le conseil des ministres repousse à l'unanimité.

Jamais nous n'avons été témoin d'un tel désarroi parlementaire et gouvernemental.

On pense que la commission des 33 sera en grande majorité composée de radicaux et par conséquent opposée à la continuation de la guerre du Tonkin.

On lit dans la Paix: « L'assemblée nationale pour l'élection du Président de la République sera probablement convoquée pour le vendredi 14 décembre. »

NOUVEAUX GASPILLAGES. Le ministre de l'agriculture vient de prendre un arrêté pour créer, dans le personnel des forêts, une classe exceptionnelle d'agents du grade d'inspecteur adjoint qui recevront un traitement de 4,000 fr., si par

leur âge ils ne peuvent arriver au grade d'inspecteur.

D'après les Tablettes, la direction de la sûreté au ministère de l'intérieur vient de décider la création de quatre commissaires généraux de surveillance qui se partageront le réseau des chemins de fer et sous les ordres desquels seront placés les commissaires des gares.

Il est à remarquer qu'au moment où des économies sont reconnues indispensables, les ministères s'ingénient à augmenter les emplois.

UNE PROPOSITION REPRISE. M. Yves Guyot, député de la Seine, reprend une proposition de loi devenue caduque et qui avait été déposée par M. Menier, ancien député de Meaux, le 24 janvier 1880. Cette proposition a pour but de laisser aux communes la faculté de remplacer l'octroi par des taxes directes, dont elles auraient le choix.

LES NOUVEAUX IMPÔTS. « La direction générale de l'enregistrement et des domaines au ministère des finances étudie en ce moment un projet sur l'extension qui pourrait être donnée à certains impôts. »

Nous croyons savoir qu'on songe à étendre aux Compagnies d'assurances sur la vie l'impôt sur les primes auquel sont déjà soumises les Compagnies d'assurances contre l'incendie. Les sommes payées par celles-ci s'élèvent annuellement à onze millions. Les primes sur la vie échappaient jusqu'à ce jour à cet impôt. Elles y seraient désormais astreintes et la mesure serait appliquée à toutes les opérations qui sont du ressort des Compagnies d'assurances sur la vie: capitaux différés, rentes viagères, etc. Une autre mesure consisterait à établir un impôt sur les rentes étrangères, qu'il ne faut pas confondre avec les valeurs mobilières étrangères. Celles-ci sont, en effet, sou-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE COMPAGNON INVISIBLE

Par ARNAUD SÉGALAS

VI

UN SALON OU L'ON N'ANNONCE PAS

« M<sup>me</sup> d'Ervan reste chez elle tous les mercredis, dans la journée. »

Tous les ans, M<sup>me</sup> d'Ervan envoyait cette carte à ses amis, et chaque mercredi le cercle était nombreux chez elle, depuis trois heures de l'après-midi jusqu'à sept heures du soir, heure à laquelle les causeurs les plus spirituels étaient prosaïquement rappelés chez eux par leur potage.

Or M<sup>me</sup> d'Ervan, qui était veuve d'un banquier, avait l'honneur d'être la mère de ce charmant pantin qui s'appelait Félicien, et elle en était plus fière que si elle eût été la mère des Gracques.

Félicien d'Ervan n'était pas le premier gandin venu, c'était un gommeux de première classe, qui ne tenait en rien à la bohème. Il possédait tout pour la distinction et la fine fleur du bon ton; il y avait en lui du gommeux et du petit marquis, et l'on cherchait un talon rouge sous sa botte vernie.

Personne ne savait mieux que lui s'habiller, saluer, offrir le bras à une femme pour la conduire à un fauteuil, parler sport le matin et danser le cotillon le soir. Sa conversation était remarquablement insignifiante, mais son organe était distingué; car il est évident que les gens du monde n'ont pas le même timbre de voix que les gens d'une classe vulgaire. On dirait que l'éducation et les habitudes sonnent dans la voix.

C'était toujours avec un timbre velouté et de bonne compagnie, une assurance de petit seigneur et un parfait contentement de lui-même, qu'il laissait tomber du bout de ses lèvres, comme des pierres précieuses, des paroles parfaitement nulles.

Félicien avait une manie, il mettait son amour-propre à suivre minutieusement les moindres usages du monde, surtout les plus nouveaux, fût-ce les plus ridicules. Or, un mercredi matin, il dit à sa mère, de sa voix la plus mignarde et la plus câline:

— C'est aujourd'hui notre jour de réception, chère mère, et je vous propose une innovation.

— Vraiment... et laquelle?

— Vous allez voir, ce sera original. Il faut d'abord que vous sachiez que M. Léopold de Jonceray, dont je vous ai parlé, et que je suis allé voir avec mon ami Adalbert, en lui exprimant votre désir de le recevoir, doit faire aujourd'hui son entrée dans notre salon.

« Vous savez que j'aime à grouper chez nous des visiteurs à effet; j'ai donc cru devoir faire des avances auprès de lui, parce que c'est un jeune homme très-recherché, qui a de la fortune, du genre, de la tenue, qui fait très-bien au bois, dans sa victoria, et qui fera aussi un excellent effet dans notre salon. Enfin c'était une acquisition à faire. Je tiens à lui donner une bonne opinion de nous; or, il y a maintenant un usage qui commence à se répandre, et nous sommes trop du monde pour ne pas le suivre. On ne fait plus annoncer.

— Oh! je ne veux jamais suivre cette mode absurde! dit M<sup>me</sup> d'Ervan; ne plus annoncer!... C'est bien dans une soirée, où, à une certaine heure, cela deviendrait impossible, mais dans le jour!

— C'est un nouveau genre, reprit Félicien, cela a du cachet, et je dirai même un cachet armorié, car cela nous vient du faubourg Saint-Germain.

— Eh! que m'importe? répondit M<sup>me</sup> d'Ervan, qui ne manquait ni de tact, ni de bon sens, et n'avait que le tort de se laisser trop souvent conduire par son fils bien-aimé. Ne laissons pas traverser les ponts à cette bêtise du faubourg Saint-Germain.

« C'est un usage qu'on peut adopter quand on n'a qu'un cercle très-limité, qu'il est aisé de classer dans sa mémoire; ce sont toujours les mêmes figures, comme dans un jeu de cartes, où

l'on ne voit que la famille de cœur, la famille de carreau, la famille de pique et la famille de trèfle. Mais dans un salon comme le nôtre, où le cercle est si nombreux, où il y a presque autant de passants que d'amis, l'usage d'annoncer est de première nécessité. Comment m'est-il possible de reconnaître des visages que j'ai à peine vus? Comment puis-je me souvenir que cette bouche en cœur est M<sup>me</sup> B..., qui m'a été présentée, il y a un mois, et qui a désiré faire ma connaissance, parce qu'elle a besoin de moi, et que ce nez aquilin est ce personnage influent que j'ai rencontré une ou deux fois dans le monde, et que j'ai attiré chez moi, parce que j'ai besoin de lui.

« Tu vas nous exposer à une foule de méprises, toi surtout, qui a la vue basse.

« Puis quand le valet de chambre annonce la haute voix des personnages connus, dans la politique ou dans les lettres, n'est-il pas vrai que cela flatte l'amour-propre des maîtres de la maison?

— Oh! quant à cela, je ne dis pas non! s'écria Félicien; mais que voulez-vous? il faut bien adopter les nouveaux usages; cela pose si bien dans le high-life! Laissez-moi faire, je vous en supplie.

M<sup>me</sup> d'Ervan avait peur son fils une si grande tendresse maternelle que, tout en gardant son opinion, elle fléchit par céder, comme elle le faisait toujours, et par lui dire la phrase sacramentelle

mises à l'impôt, tandis que les rentes n'en paient pas. Ce serait un essai d'impôt sur le revenu qui atteindrait principalement les grandes fortunes, car c'est surtout dans les gros portefeuilles que se trouvent ces valeurs, et la mesure ne pourrait être d'ailleurs que favorable aux rentes françaises.

» Les études de la direction générale de l'enregistrement ont pour objet de rechercher quel pourrait être le rendement de ces impôts. »

#### LES RÉPUBLICAINS ET L'AGRICULTURE.

Les républicains, qui n'ont jamais su défendre les intérêts de l'agriculture, invitent les cultivateurs, sans se préoccuper de la situation des terrains et des capitaux nécessaires pour cette transformation, à substituer l'élevage et l'engraissement à la culture des céréales. Pendant qu'ils donnent ce conseil, le gouvernement républicain s'empresse de démontrer aux cultivateurs que, même dans le cas où ils pourraient le suivre, ils n'auraient à compter sur aucune amélioration.

Une correspondance française de la Plata, publiée par le *Matin* du 11 novembre, fait en effet connaître que le ministère de la guerre achète pour l'approvisionnement de l'armée, des viandes mal préparées dans les fabriques de conserves américaines.

« Ces viandes, dit le correspondant français, qui occupe une grande situation dans le pays, sont tellement mal préparées que, pour la plus grande partie, les chargements sont jetés à la mer. »

On a acheté ainsi « neuf millions de kilogrammes de viandes américaines » à 4 fr. 34 le kilo. C'est une somme de « douze millions de francs » perdus pour le pays.

Paris va recevoir dans un mois une mission japonaise d'un genre absolument nouveau.

Le gouvernement de Yeddo envoie en France douze femmes choisies parmi les plus intelligentes. Ce sont des institutrices chargées d'étudier la langue française; elles passeront trois années chez nous, puis retourneront dans leur pays et seront réparties entre les différentes écoles du Japon.

#### LE CANAL DES DEUX MERS.

Dans le conseil des ministres d'aujourd'hui mardi, le gouvernement a dû s'occuper de la présentation aux Chambres du grand projet du canal des deux mers si désirable au point de vue stratégique et que réclament avec tant d'instance le commerce et l'industrie.

#### A QUI L'ON DISTRIBUE LES BUREAUX DE TABAC.

Il existe au ministère des finances une commission chargée d'examiner les titres des personnes qui sollicitent un bureau de tabac et d'accorder, au nom de l'Etat, cette faveur que l'on sait être partout si recherchée.

qui terminait toutes leurs discussions :

« Fais ce que tu voudras. »

La consigne fut donnée. Bientôt le premier coup de sonnette retentit; la visiteuse qui entra était connue depuis longtemps de M<sup>me</sup> d'Ervan, et la nouvelle mode silencieuse n'eut pas d'inconvénient.

Un second coup de sonnette se fit entendre. La porte du salon s'ouvrit, et l'on vit apparaître une dame à la figure sévère et un peu dédaigneuse, à la taille haute et droite, et dont la superbe robe de velours balayait le parquet.

M<sup>me</sup> d'Ervan et Félicien échangèrent un regard éperdu. Ils ne la reconnaissaient pas!

M<sup>me</sup> d'Ervan s'avança pourtant vers la nouvelle venue, avec le sourire sur les lèvres, mais un sourire inquiet, interrogatif, qui n'avait rien de fort engageant.

Félicien, dont le pince-nez était à son poste et qui voyait très-bien la figure de l'imposante visiteuse, ne se souvenait pas davantage où il avait pu la rencontrer. Ce qui ne l'empêcha pas de lui offrir, avec une grâce parfaite, une place sur le canapé.

La malheureuse maîtresse de maison était au supplice. Craignant de se perdre dans la conversation comme dans un bois, elle commença par demander à la nouvelle venue des nouvelles de sa santé; puis elle parla de la température. Cela

De quelle façon la commission dont il s'agit remplit-elle son mandat? C'est ce que l'*Avenir de Seine-et-Oise*, par le moyen d'une lettre publiée dans son dernier numéro, va nous faire connaître.

On vient de nommer, en qualité de receveur ruraliste à Longjumeau, le sieur Lande, ex-marchand de vin et ex-maire de Gif, connu dans toute la région comme agent électoral républicain et comme ayant eu jadis maille à partir avec la préfecture de Seine-et-Oise, à la suite de certaines erreurs prévues par les lois et règlements relatifs aux contributions indirectes.

Voilà ses titres réels, car nous ne saurions prendre au sérieux la qualification d'ancien militaire qu'il cherche à se donner. On n'est pas ancien militaire pour avoir servi six mois seulement dans un régiment de ligne et avoir été réformé ensuite pour cause de maladie.

Ainsi, au moment où tant de bons et loyaux services sont à récompenser; au moment où reviennent du Tonkin de nombreux soldats blessés, dont la santé se trouve irrémédiablement compromise, voilà qui le gouvernement favorise, voilà qui il juge digne de ses préférences!

Contrairement à la tradition, contrairement aussi à l'équité, les bureaux de tabac deviennent le prix de simples services électoraux, et cela, nous le répétons, au moment où tant de nos soldats blessés dans les dernières campagnes se voient condamnés à traîner en France une existence toute de privations et de misère.

C'est vraiment honteux. Nous espérons donc qu'il se rencontrera à la Chambre un homme de bon sens, doublé d'un homme de cœur, pour signaler à la tribune de pareils scandales et demander des explications au ministre des finances sur la manière cynique dont ses subordonnés distribuent des faveurs dont il endosse toute la responsabilité.

#### TROUBLES A LA MARTINIQUE.

On lit dans le *XIX<sup>e</sup> Siècle* :

« Nous apprenons que des troubles assez graves ont eu lieu à Fort-de-France.

» Les faits les plus regrettables se sont produits pendant trois jours. Des rixes ont eu lieu, le sang a coulé. Enfin on a brûlé en effigie, sur la place du Marché, M. César Lainé, le candidat qui combattait M. Daproge, aux cris de : « A bas l'argent! Vive l'honneur! »

» Le maire de Fort-de-France, si populaire encore il y a quelques jours, que l'on voulait inscrire son nom en lettres d'or sur le frontispice du nouveau marché, a été hué.

» On craint de nouveaux et graves désordres. »

#### OPINION DE L'AMIRAL DE GUEYDON SUR LE TONKIN.

La mode étant aux interviews, un rédacteur du *Gaulois* s'est adressé à l'amiral de Gueydon pour avoir son opinion sur le

n'avait rien de compromettant. Ne sachant plus que dire et dans l'espoir de s'éclaircir, en apprenant la profession du mari de l'inconnue, elle se décida à lui dire, avec un petit battement de cœur et un tremblement dans la voix :

— Monsieur votre mari, madame, est-il toujours fort occupé?

Elle attendit la réponse avec une certaine anxiété, car cette dame pouvait avoir perdu son mari, ou en être séparé ou bien être chanoinesse.

— Mon mari! s'écria la dame inconnue, il n'a pas un instant à lui.

— Vraiment! répondit M<sup>me</sup> d'Ervan avec béatitude, et enchantée d'avoir rencontré juste, mais il ne faut pas qu'il se fatigue trop.

— C'est ce que je lui dis sans cesse, reprit la dame qui s'animait, mais il y a des moments où le repos est impossible. Hier il a été atteint d'une manière inquiétante.

— Ah! grand Dieu! dit Félicien qui parut s'intéresser vivement à ce monsieur qu'il ne connaissait pas; qu'a-t-il donc, madame, votre cher mari?

— Une extinction de voix, reprit la dame.

— Oh! si ce n'est que cela, dit M<sup>me</sup> d'Ervan, en souriant, c'est la moindre chose.

— Comment, madame, s'écria la visiteuse en se redressant d'un air offensé, mais une extinction de voix de mon mari est un événement public, et quand on a un talent comme le sien...

Tonkin. Voici les déclarations les plus importantes du député de la Manche :

« Ce que je pensais en 1883, je le pense encore aujourd'hui.

» Le Tonkin a été une folie que nos hommes d'État n'ont pu continuer dans les conditions où cette expédition a été entreprise, parce qu'ils sont d'une ignorance crasse. Il fallait frapper fort dès le début; au lieu de cela, on a fait du Tonkin une salle d'armes à l'usage des Chinois, qui y ont appris peu à peu à se battre à l'europpéenne et à nous tenir tête victorieusement, en attendant qu'ils nous attaquent à leur tour; car, sachez le bien, non-seulement nous perdrons le Tonkin, mais nous perdrons l'Annam, le Cambodge et la Cochinchine. Vouloir lutter contre la Chine sur terre, c'est de l'insanité; c'est par mer seulement que la Chine est vulnérable; elle l'a si bien compris, qu'elle a demandé à faire la paix parce que Courbet la gênait. Au lieu d'envoyer notre flotte devant Formose, il fallait prendre les îles Pescadores, comme l'avait proposé l'amiral Courbet.

» Nous eussions fait de ces îles, dans les mers de Chine, ce que les Anglais ont fait de Malte, dans la Méditerranée; nous nous serions appuyés sur les Pescadores comme les Anglais s'appuient sur Hong-Kong. Une garnison de deux ou trois mille soldats nous eût permis de rester au Tonkin.

» Et c'est une faute énorme qu'ont commise les successeurs de M. Ferry en abandonnant les Pescadores à la Chine.

» Le ministre Brisson-Freycinet avait fait expliquer que, ayant pris le pouvoir après la signature des préliminaires de paix, qui entraînaient la rétrocession des Pescadores à la Chine, il avait été forcé de subir les conséquences des sottises et de l'ignorance de M. Ferry.

» Eh bien! a repris avec feu l'amiral de Gueydon, il valait mieux ne pas faire la paix. Les Chinois, je vous le répète, se sentaient vulnérables par mer; ils avaient commandé, en Europe, des navires cuirassés qui avaient été retenus dans les ports allemands. Ils redoutaient la croisière de notre flotte; tandis que, bientôt, ils auront perfectionné, augmenté leur armement maritime, ils auront des croiseurs, des torpilleurs comme nous, et ils nous chasseront de l'Extrême-Orient. Quand on est maître de la mer, on est maître de l'Univers, c'est ce qui fait la force de l'Angleterre.

» Je ne suis pas un parlementaire, moi; je suis un autoritaire; voter l'évacuation n'est guère possible dans l'état actuel des esprits; quant à accorder de nouveaux crédits pour la continuation du Tonkin, je ne donnerai pas un centime. C'est à ceux qui nous ont mis dans le pétrin où nous sommes à nous en retirer.

» Je souhaite seulement que ce ne soit pas aux conservateurs que revienne, un jour, la triste obligation de signer le retrait de nos troupes.

» Il faut être ..... pour vouloir conquérir des colonies, quand on ne sait pas faire ce qu'il faut pour garder celles qu'on a.

— Ah! se dit M<sup>me</sup> d'Ervan, il paraît qu'il vit de sa parole ou de ses roulades. Est-ce un avocat, un conférencier ou un ténor?

— Effectivement, s'écria Félicien, son talent est phénoménal.

Cette fois, la dame eut un sourire en rayons de soleil; décidément elle dégelait.

— Vous l'avez entendu, monsieur! demanda-t-elle gracieusement à Félicien. N'est-il pas vrai qu'il a une belle voix?

— Une belle voix, pensa Félicien, c'est un chanteur. C'est-à-dire, reprit-il tout haut, qu'il a une voix miraculeuse, je l'ai applaudi des deux mains à son théâtre... l'Opéra-Comique... ou l'Opéra, je ne sais plus au juste.

— Mon mari à l'Opéra! s'écria la dame qui se leva avec indignation et lança à Félicien un regard foudroyant en lui disant: Mon mari est député, monsieur; c'est à la Chambre qu'il fait sensation, par son organe magnifique, son talent d'orateur, son influence... Madame votre mère le savait bien, quand elle m'a été présentée au bal de la Présidence, vous a fait signe de venir pour me saluer et m'a demandé avec tant d'empressement la permission de venir me voir. J'étais sortie quand elle a pris cette peine, mais j'ai reçu sa carte et j'ai cru devoir lui rendre sa visite.

(A suivre.)

» Pour que des colonies restent ou deviennent françaises, il faut que la politique métropolitaine ne puisse y pénétrer. Point de députés, point de sénateurs... Les élections, aux colonies, amènent des luttes déplorables de castes, entre blancs, mulâtres et nègres. Les nègres étant les plus nombreux, ce sont eux qui l'emportent; or, pour qu'une colonie marche, il faut que la tête soit blanche et les bras noirs. »

#### MADAGASCAR

Les nombreuses correspondances qui nous arrivent de Madagascar sont unanimes à signaler l'effet désastreux qu'ont produit notre échec de Farafate et notre retraite sur Tamatave.

Les Hovas, enhardis et grisés par leur succès, se refusent aujourd'hui à poursuivre les négociations depuis si longtemps entamées.

Plus que jamais les Anglais restent maîtres de la situation et préparent contre nous les plus dangereuses opérations.

Le *Journal des Débats*, qui se voit forcé de le reconnaître, cherche en vain à diminuer la gravité des nouvelles en annonçant que nos soldats ont repoussé deux attaques sans importance contre nos avant-postes.

À côté de ces nouvelles de guerre, nous recevons communication de nombreux documents publiés par le gouvernement hova sous forme de livre diplomatique.

Ce recueil rédigé en français et en madécasse a trait aux négociations qui ont eu lieu du 13 juin au 17 août par l'entremise du consul italien entre l'amiral Miot et le premier ministre hova.

Les bases des propositions hova portaient sur les sept points suivants :

1. Reconnaissance par la France de la reine comme « reine de Madagascar » et de son droit de souveraineté sur l'île entière;

2. Retrait des troupes françaises des places occupées par elles dans des délais à fixer;

3. Renonciation par la France à son protectorat spécial sur les côtes nord et nord-ouest, sous la réserve d'une amnistie générale pour toute la population;

4. Acceptation par la France de l'obligation de respecter et de maintenir l'autonomie du royaume et le droit de succession au trône, conformément aux lois et usages du pays;

5. La France devait s'engager, dans la mesure du possible, à fournir au gouvernement hova, quand il l'aurait demandé, des officiers pour discipliner son armée, des transports ou des navires de guerre pour transporter ses troupes et protéger leur débarquement sur tous points du littoral où il aurait pu être nécessaire d'envoyer des forces pour faire respecter l'autorité de la reine;

6. Renonciation au droit de propriété absolue en matière de biens-fonds moyennant des concessions accordées pour des périodes fixes;

7. Acceptation par Madagascar de « la haute garantie » de la France.

Voilà, après tant d'années d'efforts, ce que le gouvernement hova s'est cru en droit de nous proposer.

Comme toujours, en dépit des promesses ministérielles, c'est par nos ennemis seuls que nous sommes mis au courant des faits qui nous intéressent à un si haut point.

#### ÉTRANGER

Les nouvelles qui nous arrivent de Roumélie sont de plus en plus contradictoires. A en juger par les dépêches d'origine serbe, l'armée du prince Milan aurait acquis de sérieux avantages.

Il y a lieu, tout porte à le croire, de s'accorder qu'une confiance très-restreinte à ces dépêches optimistes.

On télégraphie de Vienne au *Daily Chronicle* d'hier matin, que l'armée serbe est en retraite sur toute la ligne, et que les Bulgares ont repris une partie des positions qu'ils avaient perdues.

Le même correspondant ajoute cependant qu'une autre dépêche, que l'on croit fautive, annonce que les différents corps de l'armée

serbe ont opéré leur jonction et marchent sur Sofia.

On télégraphie de Belgrade au Standard : Une terrible bataille a eu lieu samedi 21, près de Slivnitza. La jonction de deux divisions serbes, près de Slivnitza, a été effectuée. Les Serbes occupent plus solidement leurs positions antérieures, devant cette place.

On mande de Slivnitza : Le mouvement de retraite de l'armée serbe, précédemment signalé sur certains points de leur ligne, s'accroît aujourd'hui. Il reste seulement un corps serbe dans la direction de Solince. Bresnik, abandonné par les Serbes, a été réoccupé par les Bulgares. L'armée serbe se retirera dans la direction de Trane et de la frontière serbe. Au dire des prisonniers, l'armée serbe paraît démoralisée. Cette appréciation semble vraie, puisqu'elle se retire sans combat.

## REVUE FINANCIÈRE.

La guerre si soudainement déclarée par la Serbie a causé une surprise bien naturelle il y a dix jours ; mais, depuis, le marché financier a raisonné froidement la situation et les achats ont repris avec une certaine vigueur. Les rentes françaises étaient cotées à la fin de la semaine, savoir : le 3 0/0 80.05, l'amortissable 81.90, le 4 1/2 0/0 nouveau 108.15.

Le Crédit Foncier de France étant une institution placée sous le contrôle de l'État, et jouissant, en fait, d'un véritable monopole, ses actions devraient être capitalisées à 4 0/0, c'est-à-dire que son revenu actuel de 60 fr. devrait correspondre au cours de 1,500 fr. Les bénéfices du mois d'octobre dépassent 1,200,000 fr.

Les obligations du Crédit Foncier sont aussi sûres et aussi solides que la rente française elle-même et donnent la chance de s'enrichir six fois par an, car tous les deux mois on participe à un tirage comportant un lot de 100,000 fr.

La Société Générale se tient à 450 fr. Ce n'est pas tout dans la vie de faire un effort de jeunesse et de prévoyance, il faut le continuer et s'abstenir de tout acte qui peut détruire en une heure l'œuvre de quelques années. Ceci s'applique aux assurances sur la vie. Beaucoup de porteurs de police ne craignent pas, dans un moment de gêne ou de découragement, de résilier ou de racheter leurs contrats. Quelle mauvaise pensée !

On peut revenir plus tard à l'assurance, diriez-vous. Ce n'est pas certain, car dans les assurances en cas de décès l'examen médical est de rigueur, et si vous a été favorable une fois, rien ne dit que, pendant les quelques années qu'a duré votre contrat, vous n'ayez contracté les germes d'une maladie qui vous repousse désormais de l'assurance. Vous avez donc pu détruire, en une heure, pour quelques cents francs, une fortune dont la nécessité s'imposait d'autant plus que vos chances de mort prématurées s'étaient aggravées.

Il faut donc, quand on a une police d'assurance qui assure l'avenir de sa famille, la conserver précieusement et la soutenir par l'exactitude des paiements. Un homme qui résilie une police de 20,000, de 50,000 fr. fait absolument comme celui qui jeterait à l'eau sa fortune. Il peut mourir aujourd'hui, demain ; il peut voir se fermer devant lui les portes des Compagnies à raison de sa mauvaise santé ; il peut, dans tous les cas, ne pas pouvoir acquitter la prime plus élevée qu'on lui réclamera ; c'est donc toujours la perte ou tout au moins la réduction du patrimoine assuré. La prévoyance n'est utile qu'à la condition d'être persistante. Elle ne comporte ni défaillances, ni compromis. Elle donne tous ses fruits à l'homme patient, qui ne livre rien au hasard, et qui continue, pour l'ameur des siens, les sacrifices auxquels il s'est résigné.

Parmi les valeurs les mieux tenues, signalons la Société des Dépôts et comptes courants dont les cours sont fermes à 600.

La Banque d'Escompte reste à 450 fr. Elle reçoit de nombreuses souscriptions aux actions nouvelles des Chemins de fer Méridionaux italiens. Les actions anciennes sont cotées 702.50, les nouvelles valent 810.

Le Rio-Tinto est monté jusqu'à 320 fr ; il y a eu 100 fr. de hausse en huit jours.

Le Panama de 402 a été poussé à 412 ; cette hausse factice dont le seul but est d'encourager les actionnaires à presser leur versement de 125 fr., doit être surveillé de très-près afin de ne pas manquer de vendre dès que les cours seront entre 420 et 425 fr.

Le Crédit Lyonnais a renoncé à faire parler de lui : ses cours sont faibles, mais son portefeuille est bien lourd. Les résultats de l'exercice ne seront pas brillants, si l'administration les donne tels qu'ils sont.

En actions de chemins de fer on cote : Est 778.75, Orléans 1,315, Nord 1,505, Ouest 840.

Les amateurs de fromage trouveront chez Doussol, à l'ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur, les véritables Camemberts de l'Orne à 65 c. pièce et le Fromage de Brie à 4 fr. 40 le 1/2 kil.

## CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

### NOS DÉPUTÉS.

MM. de la Bourdonnaye, Chevalier, Fairé, de Maillé, Merlet, de Soland, de Terves ont signé la proposition de loi ayant pour objet la surélévation des droits de douane sur les céréales et les bestiaux étrangers.

M. Berger est en congé par suite d'un deuil de famille.

Tous nos députés ont voté, samedi, contre l'invalidation des députés de Tarn-et-Garonne.

### MUSIQUE MUNICIPALE.

La Musique municipale de Saumur donnera à ses souscripteurs un premier Concert, dans les salons de la Mairie, demain mercredi, 25 novembre, à 8 heures du soir.

#### PROGRAMME

1. La Vestale, ouverture de Mercadante. } MUSIQUE MUNICIPALE
  2. Un Jeune Homme crédule, naïveté. } M. TELLIAM.
  3. Fantaisie sur la Fille du Régiment, pour flûte. } M. GORIN.
  4. Fra-Diavolo, ouverture. } MUSIQUE MUNICIPALE
  5. Les Généurs, scène comique. } M. TELLIAM.
  6. Bianca, mélodie pour violoncelle. } M. ROBLOT.
  7. Variation pour flûte sur un thème alsacien, Du du liegst mir im Herzen. } M. GORIN.
  8. Le Portrait de ma tante, chausson. } M. TELLIAM.
  9. Les Deux Commerces, polka pour piston et bugle. } MUSIQUE MUNICIPALE
- Le Chef de musique,  
V. MEYER.

Les personnes qui désirent profiter du premier Concert pour prendre un abonnement peuvent se faire inscrire rue d'Alsace, 43.

### L'IMAGE DU TONKIN

PAR UN JOURNAL RÉPUBLICAIN.

Sous ce titre, nous lisons dans le Journal de Maine-et-Loire :

« Le Patriote crie bien haut contre une hideuse pancarte-réclame représentant nos malheureux soldats du Tonkin, accrochés à un poteau au moyen de longues pointes en fer qui leur transpercent la poitrine. C'est, paraît-il, un feuille républicain, le Petit Journal, qui affiche ces horreurs à titre de réclame.

« Si la simple image des tortures endurées par les pauvres enfants de la France en Orient répugne à ce point au Patriote, que doit être la réalité ?

« Aussi le journal opportuniste profite-t-il de l'occasion pour protester contre la liberté de la presse qu'il a tant vantée jadis.

« Il est à croire cependant que si c'étaient des histoires mensongères de curés ou d'évêques incendiaires qui s'étaleraient aujourd'hui sur les murs de la ville, comme nous l'avons vu naguère, le Patriote resterait plus calme. »

Les organes républicains n'ont jamais rien trouvé à redire contre les exhibitions de tortures inquisitoriales des musées forains. Il y a cependant sur ces toiles et dans ces loges des horreurs tout aussi répugnantes que celles représentées sur les affiches-réclames du Petit Journal.

Pourquoi n'avoir pas eu ces mêmes transports d'indignation pour des scènes de sauvageries imputées à l'Inquisition, scènes qui ne sont pas plus authentiques que les tourments infligés à nos soldats du Tonkin, d'après la pancarte enluminée de la feuille républicaine la plus en vogue à notre époque ?

On lit dans le Journal de la Vienne :

« Le dimanche 15 courant, au cours d'une visite que fit le sieur Delphin Delavault, cultivateur au bourg de Beaumont (arrondissement de Châtelleraut), chez son frère, demeurant au même lieu, il commisit l'imprudence, pour allumer sa cigarette, de frotter une allumette sur les douelles d'une futaille qui avait contenu de l'essence minérale, et dont la bonde avait été enlevée. Le contact du phosphore enflammé ayant communiqué le feu à l'intérieur de la barrique, en quelques secondes une explosion se produisit : le fond de la futaille vola en éclats,

et l'un des fragments, en atteignant le sieur Delavault au visage, le renversa, lui fit plusieurs blessures au visage et lui coupa la lèvre supérieure.

« Heureusement, cet accident n'aura pas de suites graves pour le blessé. »

### LA GUERRE AUX PETITS !

Après les garde-champêtres, les cantonniers ! La Petite France annonce que 24 cantonniers viennent d'être révoqués dans la Charente pour manifestations hostiles contre le gouvernement.

La guerre impitoyable que la R. F. fait aux petits est édifiante !

### TROP D'INSTITUTEURS !

Les journaux républicains l'avouent. Il y en a trop.

Dans la Haute-Garonne seulement, plus de 400 jeunes gens ou jeunes filles, munis de brevets, attendent sous l'orme une place qui ne viendra jamais.

Dans la Gironde, la situation des brevetés est encore plus mauvaise. On ne peut même fournir des emplois aux sujets sortant de l'École normale ; c'est assez dire que les simples brevetés n'ont aucun espoir d'en obtenir.

Ainsi, après avoir poussé les jeunes gens à se jeter dans l'enseignement, voilà que le ministre et les journaux républicains trouvent que ce stock d'instituteurs et d'institutrices devient un danger.

Cela peut faire des déclassés, s'écrie le ministre.

Voilà bien un ministre clairvoyant s'il a découvert cela à lui tout seul.

Hélas ! oui, cela peut faire des déclassés, et cela en fait même beaucoup.

Mais à qui la faute ?

Vous poussez depuis cinq à six ans tout le monde dans l'enseignement.

Et quand les familles se sont saignées pour répondre à vos désirs ; quand, trompées par vos promesses, elles ont tout sacrifié à ce résultat : faire un instituteur de leur fils ou une institutrice de leur fille, vous leur dites : ils sont trop ; nous n'avons rien à leur donner, qu'ils fassent autre chose.

Faire autre chose. Oui, quelque-uns feront autre chose ; quelques jeunes gens prendront le sac et feront la guerre ; quelques jeunes filles trouveront des maris et deviendront d'excellentes ménagères.

Mais combien qui avaient rêvé autre chose, grisés par vos promesses, qui, découragés, ne feront rien que des déclassés, comme vous le dites.

C'est encore là une faillite républicaine.

Et ce ne sera pas la dernière.

Puisse pourtant cette première suspension de paiement ouvrir les yeux aux parents désireux d'assurer à leurs enfants un avenir tranquille et certain !

### Faits divers.

Lions brûlés. — Le dompteur anglais Williams se proposait de donner des représentations sur la place des Tauraux, à Madrid. La cage des lions était déjà arrivée et le spectacle était annoncé.

Dans la nuit du 17 au 18 novembre, les malheureuses bêtes ont été brûlées vives.

La cage avait été enduite de pétrole et les lions ont été complètement carbonisés.

Deux individus soupçonnés d'avoir accompli cet attentat, qui ruine le dompteur, ont été arrêtés : le domestique chargé de la surveillance des animaux pendant la nuit et l'aéronaute Martinez.

### CONSEILS ET RECETTES.

MOYEN DE PRÉVENIR LA MOISSURE DES TONNEAUX ET FUTAILLES.

C'est surtout pendant les époques où la température est humide que les récipients en bois, ayant servi à emmagasiner des vins, des cidres, des bières et autres boissons fermentées, ont la tendance, quand ils sont vides, à voir leurs parois intérieures se couvrir de moisissure. On peut les garantir, à coup sûr, de cet inconvénient : il ne faut pour cela que ne pas oublier de rincer soigneusement les vaisseaux menacés avec une solution de chaux vive, de chlorure de chaux, de soude et de potasse.

### POMMADE CONTRE LES GERÇURES DES LÈVRES.

Par le temps de froid, les lèvres se gercent et se coupent ; voici la recette d'une bonne pommade qui guérit ces gerçures et qui peut même en prévenir la formation :

Cire vierge, 12 grammes ; huile d'olive, 66 grammes. Faire fondre la cire sur un feu doux ; y ajouter l'huile ; bien mélanger et laisser refroidir.

### EMPLOI DE LA GRAINE DE LIN CONTRE LES CORPS INTRODUITS DANS L'ŒIL.

Voici un remède contre les accidents si graves qui peuvent résulter de l'introduction d'un fétu dans l'œil. On écarte du globe de l'œil la paupière inférieure et on laisse tomber dans la cavité ainsi obtenue une graine de lin. On ferme l'œil.

La graine se colle d'abord au globe ; bientôt elle se recouvre d'un mucilage épais qui lui permet de glisser aisément en tout sens ; enfin, au bout d'un temps plus ou moins long, elle sort toute gluante par le coin interne.

A-t-elle agi en nettoyant l'œil ? Son mucilage a-t-il simplement contribué à dégager le fétu ?

Ce qui est certain, c'est que la douleur a disparu presque aussitôt après l'introduction de la graine. Celle-ci agit tout de suite en soulevant la paupière ; elle a l'avantage de faciliter tout glissement.

Comment dévisser une vis rouillée. — Pour dévisser une vis rouillée, il suffit de chauffer la tête de cette vis. On fait rougir au feu une petite tige ou barre de fer plate à son extrémité, et on l'applique, pendant deux ou trois minutes, sur la tête de la vis rouillée ; aussitôt que la vis est chauffée, on peut la retirer avec un tourne-vis aussi facilement que si elle venait d'être mise en place.

### Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 22 novembre 1885.

Versements de 115 déposants (21 nouveaux), 35,621 fr.

Remboursements, 44,049 fr. 51 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

### Théâtre de Saumur

Direction : J. BRETON.

Lundi 30 novembre 1885,

### MANON

Opéra-comique en 5 actes et 6 tableaux, paroles de MM. Henri Meilhac et Philippe Gille, musique de J. MASSENET.

### Grand Théâtre d'Angers.

Mardi 24 novembre

Le Violoncelle, opéra-comique en 1 acte, musique d'Offenbach.

L'AMI FRITZ, comédie en 3 actes, d'Erkman-Chatrian.

Grand Atlas Départemental de la France, de l'Algérie et des Colonies. 106 cartes coloriées, texte contenant la matière de 10 volumes in-8°. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Universel de DUFOUR. 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin. 1 volume relié. Prix : 90 fr., payables 5 fr. par mois.

Guerres de la Révolution et du premier Empire, 13 volumes in-8°, contenant 165 cartes et plan, gravés sur cuivre, avec un magnifique Atlas reliés contenant 72 planches in-folio, représentant les principales batailles. Prix : 100 fr., payables 5 fr. par mois.

L'Art National, par H. Du Cleuziou. Des origines à la Renaissance du XIII<sup>e</sup> siècle. 2 vol. illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix : 80 fr. ; relié 100 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

### CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (25<sup>e</sup> ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. RÉJOU et C<sup>ie</sup>, banquiers, rue Le Pelletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

FAILLITE ROUSTEAUX, ALFRED.

Les créanciers de la faillite du sieur Rousteaux, Alfred, ancien négociant en vins à Saint-Cyr-en-Bourg, sont invités, conformément aux dispositions de l'article 504 du Code de commerce, à se présenter le vendredi 4 décembre 1885, à une heure du soir, au Tribunal de commerce de Saumur, salle des faillites, à l'effet d'entendre le rapport des syndics, tant sur l'état de la faillite que sur les formalités qui ont eu lieu et de délibérer ensuite, s'il y a lieu de consentir un concordat ou de passer un contrat d'union et, dans ce dernier cas, être immédiatement consultés tant sur les faits de la gestion que sur l'utilité du maintien ou du remplacement des syndics.

Le Greffier du Tribunal,

(883) GAUTIER.

A CÉDER

Présentement ou pour Noël prochain, BONNE ÉPICERIE

A laquelle on pourrait joindre un débit.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

DEUX TRÈS-JOLIS

PONEYS

Avec ou sans harnais,

Taille 1-38, bai-brun, 5 ans, très-doux, se montent et s'attellent à un et à deux.

S'adresser à M. Léon TOURET, rue d'Orléans, 53, Saumur. (817)

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile.

Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7,

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

Offres et Demandes

UN HOMME sérieux et actif demande une place de régisseur pour propriétés; connaît la vente du bois et la culture des terrains.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un jeune homme de 13 à 15 ans pour apprendre un état.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE des ouvrières. S'adresser chez M<sup>me</sup> CHAUSSARD, 22, rue du Marché-Noir. (000)

ON DEMANDE ménage, femme cuisinière, homme connaissant service intérieur, sachant conduire et pouvant s'occuper des travaux de la terre. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un homme sachant conduire, s'occupant au besoin du service intérieur et connaissant les travaux de la terre et des vignes. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une domestique sérieuse, pouvant offrir de bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME de 17 ans demande une place. S'adresser au bureau du journal.

BALS DE SOCIÉTÉ, bals de noces, soirées dansantes. M. GOICHON, piston solo de l'Harmonie Saumuroise, 60, quai de Limoges, dirige les bals et fournit les musiciens. (834)

L'ARMÉE TERRITORIALE

Journal hebdomadaire

Paraissant le Samedi

12, rue Grange-Batelière, Paris Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions intéressant particulièrement ces officiers.

ABONNEMENTS :

Six mois. . . . . 7 fr. Un an. . . . . 12 »

On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'Echo Saumurois.

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE DE TOUTES LES Affections de la Peau DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science. Le traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE, 41, rue St-James, à BELLEVILLE (S.-M.). CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

INJECTION PEYRARD Ex-Pharmacien à Alger Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubèbe! L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ni caustique, guérissant réellement en quatre à six jours. Rapport: Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 184 Européens a donné 184 guérisons. Chez l'inventeur, M. PEYRARD, Place du Capitole, Toulouse. Dépôt à Saumur, pharmacie GABLIN

SANS PALAIS NI CROCHETS DENTS Léon A. Fresco Chirurgien-Dentiste 68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR Extraction, Aurification - Prix modéré. Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

JOURNAL TRÈS-RECOMMANDÉ

Aux Mères de Famille, aux Directrices de Pensionnats

Entre tous les journaux qui s'adressent aux femmes, il en est un que nous nous plaisons à recommander spécialement: La Femme et la Famille, JOURNAL DES JEUNES PERSONNES (54 ans d'existence), publié sous la direction de M<sup>lle</sup> Julie GOURAUD, dont les ouvrages sont si estimés.

Le programme comporte deux parties bien distinctes:

Éducation, Instruction, Nouvelles, Récits, Voyages, Causeries, Littérature et Livres, voilà la partie commune à tous et rédigée en vue de tous.

Revue de la Mode, Dessins de Broderie, de Crochet, de Tapisserie, Travaux de Couture, Confection de Vêtements au moyen de patrons joints aux numéros, Hygiène, Économie domestique, Tenue de la maison, etc., voilà la partie plus particulière à la femme, c'est-à-dire à la mère de famille, à la gouvernante, à la jeune personne appelée à devenir maîtresse de maison.

ÉDITIONS

Mensuelle, texte seul (grand in-8° de 32 pages à deux colonnes): 6 fr. — Étranger: 7 fr.

LA MÊME, avec annexes et gravures, 12 fr. — Union postale: 14 fr.

PRIMES

Les nouvelles Abonnées reçoivent, comme Prime gratuite, les numéros de Novembre et de Décembre, ce qui fait que l'abonnement ne part ainsi que du 1<sup>er</sup> Janvier.

Dans l'année, toutes les Abonnées reçoivent également plusieurs gravures coloriées assorties et des travaux supplémentaires en couleur.

Pour s'abonner, envoyer un mandat-poste à l'adresse du gérant, M. A. VITON, 76, rue des Saints-Pères, Paris. — Bien spécifier l'édition qu'on demande.

On s'abonne également au bureau de l'Echo Saumurois.

Fabrique de Chaudronnerie en tous genres

AUGUSTE BILLY

Rue Nationale, 21, SAUMUR

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'arrivant de faire ses achats pour la saison d'hiver, il possède tout ce qui se fait de nouveau et de confortable en articles de chauffage: Calorifères de toutes grandeurs et de toutes formes, Cuisinières de différents modèles, Poêles de tous prix, Chauffettes, etc., etc.

Toujours seul possesseur à Saumur du grand FOURNEAU ÉCONOMIQUE à l'usage des Maisons Bourgeoises, Hôtels, Restaurants, système de Fourneaux ne dépensant réellement que moitié de combustible.

Ces achats, faits dans de bonnes conditions, lui permettent de vendre le plus bas prix possible.

ATELIER SPÉCIAL DE FABRICATIONS ET RÉPARATIONS, RUE DE L'ABREUVOIR.

Toutes les Marchandises sortant de la maison Auguste BILLY étant de premier choix, sont vendues à garantie.

VOUS QUI TOUSSEZ!

Rappelez-vous que les BONS GRANOMTS au goudron sont le seul remède radical de la Toux, Rhumes, Bronchites, Catarrhes, Enrouements. — D'un goût agréable, d'une absorption facile (les enfants les aiment par plaisir), ils économisent vingt fois leur prix en épargnant à ceux qui toussent l'achat de pastilles, pâtes pectorales, usanes, etc., etc., et amènent rapidement la guérison. — Demandez conseil à votre médecin et toujours sa réponse sera invariable: « Vous toussiez; sucses des Bontons Granomts. » Prix: la Boîte 1.75; 1/2 Boîte 1.50. Se méfier des imitations. Exiger rigoureusement la Signature de D'GRANOMT. Dépôt à Saumur: pharm. GABLIN, rue d'Orléans, 27, et princ. pharm.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 25 NOVEMBRE 1885.

Table with 4 columns: Valeurs au comptant, Clôture préc., Dernier cours, and Valeurs au comptant. It lists various financial instruments like Est, Paris-Lyon-Méditerranée, Orléans, and OBLIGATIONS.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Table with 4 main sections: Ligne d'Orléans, LIGNE DE L'ÉTAT, SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY, and SAUMUR - BOURGUEIL. It details train schedules, departure times, and destinations.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'Imprimeur soussigné.